Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le 15/03/2023
ID : 038-200030658-20230306-2023_34-DE

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard – Châtel en Trièves - Chichilianne – Clelles – Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors – Lalley – Lavars – Le Percy - Mens - Monestier de Clermont – Monestier du Percy – Prébois- Roissard - Saint Andéol – Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume – Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles – Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves – Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier – Sinard – Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/34 JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET TROIS, le 6 mars, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.
Membres en exercice : 41
Date de Convocation : 28 février 2023
Présents : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Eric Vallier, Alain Roche, Philippe Vial, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Véronique Méneghin Caprio, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Marianne Baveux, Claude Girard, Freddy Riotton, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.
Suppléants avec voix délibérative : Sandrina Simoes, Jean-Pierre Agresti, Alain Mounier.
Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit.
Pouvoirs : Gilles Barbe à Danielle Montagnon, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Hélène Rossi à Freddy Riotton, Fabienne Croze à Christian Roux, Uta Ihle à Claude Didier.
Votants : 41 Pour : 41

OBJET : PROGRAMME ACTION COLLECTIVE FAMILLE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU RESEAU D'ECOUTE, D'AIDE ET D'APPUI AUX PARENTS (REAAP)

Dans le cadre du développement des actions Collectives Familles à l'échelle du Trièves, il est proposé de répondre à l'appel à projet du REAAP (Réseau d'écoute d'aide et d'appui aux Parents) financé par la CAF de l'Isère pour tous les projets relatifs à la parentalité. Les actions proposées sont destinées à l'ensemble des parents de la petite enfance à l'adolescence.

Action 1 : **TOUS LES PARENTS**
- Poursuite des ateliers parentaux sur les Compétences Psycho Sociales (3ème édition en 2023) - Un cycle d'ateliers à destination des parents : cycle de 11 séances de 2h de formation/échange avec une psychologue.

Action 2 : **TOUS LES PARENTS**
- Les cafés de parents : temps de parole sur l'épuisement parental. Les parents repartent avec des ressources concrètes pour améliorer leur quotidien. Des ateliers de sophrologie sont proposés aux parents en soirée.

Action 3 : PARENTS PETITE ENFANCE et ENFANCE
- Conférence/débat sur le sommeil ; animée par Christine Cannard
- Projet sur 3 années sur le rapport au corps, intimité et consentement
- Période prénatale : accompagnement au changement de vie. Une soirée, avec visionnage d'un film, animée par un médecin et un psychologue.

Action 4 : **PARENTS D'ADOS**
- Numérique, poursuite du travail de prévention sur le bon usage du smartphone : Interventions dans les classe de 6ème sur l'arrivée du 1er smartphone et l'utilisation

Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le 15/03/2023
ID : 038-200030658-20230306-2023_34-DE

des réseaux sociaux. Deux soirées à destination des parents sur le bon usage des écrans au quotidien : contrôle parental, réseaux sociaux, cyber harcèlement

- Création d'un escape game avec les collégiens sur la thématique des addictions. La soirée se poursuit avec un débriefing animé par un médecin addictologue
- Conférence/débat en direction des parents : Mieux connaître les particularités de l'adolescence.

Action 5 : **HANDICAP**

Dans le cadre de la politique de la CCT sur le handicap, il est proposé une conférence/débat sur les différents troubles DYS (connaitre pour comprendre, comprendre pour repérer, et repérer pour agir) à destination des parents et des professionnels. Sera également proposé aux parents un cycle d'ateliers de résolution de problèmes des familles concernées. La conférence et les ateliers sont animés par une ergothérapeute.

Le plan de financement de ces projets est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Prestation extérieures	13 130,00 €	CAF de l'Isère- REAAP	7 535,00 €
Frais de com°	150,00 €	Département CTS	5 595,00 €
Publications	300,00 €	*CCT*	*2 850,00 €*
Frais de missions	150,00 €		
Frais de personnel	2 250,00 €		
TOTAL	**15 980,00 €**	**TOTAL**	**15 980,00 €**

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser le Président à solliciter le REAAP à hauteur de 7 535 € et le Département dans le cadre de la CTS à hauteur de 5 595 €.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à solliciter le REAAP à hauteur de 7 535 € et le Département dans le cadre de la CTS à hauteur de 5 595 €
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 6 mars 2023
Le Président
Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 15/3/23 *et de sa publication le* 15/3/23